

Négation totale, négation partielle.

Les manuels se contredisent sur cette notion (et le nôtre évacue la question en une ligne), notamment en ce qui concerne « ne plus et ne guère », alors revenons à une grammaire de référence :

La négation totale porte globalement sur la proposition entière et s'exprime au moyen de **pas** ou **point** associés à **ne** :

« Claire n'est pas rentrée » en opposition à la phrase positive « Claire est rentrée » qui répond positivement à la même question : « Claire est-elle rentrée ? »

La négation partielle porte sur une partie seulement de la proposition. Elle s'exprime au moyen de mots négatifs¹ associés à **ne**, qui identifient explicitement le constituant visé par la négation et qui l'opposent au constituant positif correspondant :

-Un **pronom** négatif représente la négation d'un groupe nominal :

« Personne n'est venu. » / « Quelqu'un est venu »

-Un **déterminant** négatif indique l'absence ou nie l'existence du référent du groupe nominal (quantification nulle) :

« Il n'a lu aucun livre de Simenon » / « Il a lu un/des/plusieurs livres de Simenon. »

-Un complément circonstanciel de temps ou de lieu peut être nié par un **groupe prépositionnel** contenant un terme négatif ou par un **adverbe** de sens négatif :

« Elle ne vient à aucun moment » / « Elle vient souvent/toujours ».

« On ne la rencontre nulle part » / « On la rencontre partout/quelque part.

Grammaire Méthodique du français, PUF, p.411/412

Donc, pour voir si la négation est partielle, il faut imaginer la phrase positive opposée. S'il est possible d'identifier la partie qui est niée, alors la négation est partielle.

Négation	Assertion	Partielle/Totale
Elle ne rit jamais .	Elle rit toujours .	Partielle. <i>Jamais nie toujours et pas le fait de rire (même si le sens montre qu'elle ne rit ...jamais)</i>
Personne ne parle.	Quelqu'un parle	Partielle. <i>Personne nie quelqu'un et pas le fait de parler (même si le silence règne).</i>
Elle n'écoute pas.	Elle écoute.	Totale. L'action est niée
Je n'ai aucune chance.	J'ai une chance.	Partielle. <i>Aucune nie une.</i>

Pour simplifier cette notion : il y a négation totale quand on utilise ne...pas ou ne...point et que la négation ne porte pas sur un élément identifiable de la phrase mais sur toute la proposition. Dans tous les autres cas, la négation est partielle.

Remarque : Une phrase comme « Vous pourrez toujours relire cette leçon » peut être niée par une négation totale : « Vous ne pourrez pas toujours relire cette leçon » ou partielle : « Vous ne pourrez jamais relire cette leçon. »

¹ Des adverbes (Jamais ; nulle part) ; des pronoms (personne, nul, rien.) ; des déterminants (aucun, nul).